

INSTITUT SUPÉRIEUR DE
FORMATION AUX MÉTIERS
DE L'ÉNERGIE

SAINT-AFFRIQUE
AVEYRON

SARRIANS
VAUCLUSE

MONTGISCARD
HAUTE-GARONNE

www.isfme.fr



ISFME FORMATIONS 2026



ISFME

Se former avec énergie

PRÉSENTATION



ORGANISATION

Organisme de formation professionnelle créé en 1995, l'ISFME est un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) issu d'une collaboration entre EDF et la Chambre de Commerce et d'Industrie Millau Sud Aveyron, aujourd'hui représentés par Enedis et la CCI Aveyron.

L'ISFME est implanté sur deux sites :

- **SAINT AFFRIQUE**, en Aveyron (12) en continuité de l'activité de l'école des métiers EDF.
- **SARRIANS**, dans le Vaucluse (84), ce second centre dans le Sud-Est de la France depuis 2015, permet à l'ISFME d'étendre son activité et de diversifier son offre.
- En Janvier 2026, un nouveau site ouvrira en Haute Garonne (31), au Sud Est de Toulouse, sur la commune de **MONTGISCARD**.

Nos formateurs se déplacent pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients, qu'ils soient issus du monde des réseaux ou du monde industriel.

Ce sont **plus de 3000 stagiaires** par an que nous formons sur nos 2 sites ou en délocalisé...

NOTRE FORCE

Adapter notre offre de formation aux attentes de nos clients, tant en termes de contenu que de planification.

Dans une démarche d'amélioration continue, la satisfaction de nos clients et de nos partenaires est primordiale, elle se traduit par la compétence et l'implication de nos équipes au quotidien.

NOS MISSIONS

- Concevoir et réaliser des formations, adaptées à l'évolution des métiers, des technologies, des référentiels et des réglementations.
- Évaluer les besoins de nos clients, conseiller et adapter les contenus pour répondre au mieux à leurs attentes.
- Assurer l'acquisition de compétences aux stagiaires et garantir un enseignement de qualité.
- Maintenir une veille technologique et réglementaire pour nos clients.

NOS CLIENTS

- Groupes BTP
- PME/PMI
- Syndicats d'énergie
- ELD, SICAE
- Collectivités territoriales
- Enedis
- RTE
- Sites industriels
- SNCF
- DGAC
- ...

NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

- Conception et suivi de projet
- Habilitations électriques
- Installations industrielles et batteries
- Terminal individuel et colonnes électriques
- Réseaux souterrains HTA et BT
- Encadrement et sécurité de chantier
- Éclairage public
- Réseaux aériens HTA et BT
- Postes HTB et HTA
- Exploitation des réseaux DP HTA/BT.

NOTRE DISPOSITIF QUALITÉ



L'ISFME est certifié **QUALIOPI** au titre de la catégorie ACTIONS DE FORMATION.

Cette reconnaissance officielle atteste de la qualité de nos formations et garantit à nos stagiaires, partenaires et financeurs des formations répondant à des critères exigeants, favorisant la montée en compétences et l'accès à un financement facilité.



L'OCM, Organisme de Certification des Monteurs en canalisations électriques souterraines et aéro-souterraines, service indépendant au sein de l'ISFME, est accrédité par le COFRAC, selon la norme NF ISO/CEI 17024:2012.

Accréditation N° 4-0533
Portée disponible sur www.cofrac.fr



L'ISFME est agréée par le **Comité des Travaux Sous Tension** pour la réalisation des formations aux travaux sous tension depuis 2007 dans les domaines : TST Ouvrages.

www.comite.tst.com



L'ORG TST IE contribue à la prévention des risques lors des Travaux Sous Tension ; il impose un agrément pour les organismes de formation mettant en oeuvre les formations TST sur les installations électriques.

Au travers de l'arrêté de 14/12/2017, L'ISFME est reconnu comme compétent pour les formations TST dans les domaines **Installations Industrielles et batteries** depuis le 1er janvier 2018.

www.orgtst-ie.fr

www.isfme.fr



MOT DE LA DIRECTION

Madame, Monsieur,

Le cycle de formations **2025-2026** place les actions conduites par l'ISFME dans **la continuité et l'innovation** :

La continuité illustrée par un large panel d'offres de formations présentées dans les métiers de l'électricité afin de répondre à vos besoins. Notre volonté restant celle d'adapter nos propositions pour contribuer à la montée en compétences de vos équipes.

La continuité sur le plan qualitatif via la reconduction de nos **certifications professionnelles** (COFRAC-organisme de certification des monteurs, QUALIOPI, TST ouvrages et TST Installations électriques notamment).

La continuité dans nos valeurs : volonté de rester disponibles, à votre écoute et en capacité de mettre en place avec vous **des solutions de formation sur-mesure**.

A cet effet, cette année, nous avons renouvelé notre équipe technique et administrative en charge du développement commercial avec à sa tête Monsieur **Jean-Louis CABRIT**.

Enfin, **la continuité dans le caractère simple de la présentation du catalogue 2026** : elle permet une identification aisée et une lisibilité rapide des types de formations proposés.

Par ailleurs, l'ISFME se positionne dans **l'innovation avec des supports pédagogiques modernisés** cette année encore.

L'innovation également au sein de notre pôle hébergement-restauration LE SPOT sur le site ISFME de Saint-Affrique, avec la poursuite des travaux d'aménagements pour un accueil et un confort optimal de vos salariés.

L'innovation enfin avec l'ouverture d'un troisième site de formation ISFME à Toulouse (Montgiscard) à compter de décembre 2025 pour pouvoir vous proposer des conditions d'accès à la formation de terrain facilitées et des parcours formatifs spécifiques.

Nous restons également attentifs aux prochaines évolutions réglementaires concernant les nouveaux cursus TST. Nous ne manquerons pas de vous transmettre nos nouvelles propositions de formation toujours dans un souci de répondre aux mieux à vos besoins tout en respectant ces nouvelles exigences.

Toute l'équipe de l'ISFME reste disponible et joignable,

Au plaisir d'échanger prochainement,

La Directrice, Anne-Claire ASSIER



CONTACT FORMATIONS :

Site de Saint-Affrique et de Toulouse-Montgiscard : 05 65 98 23 30. / contact12@isfme.fr

Site de Sarrians : 04 90 65 36 50. / contact84@isfme.fr

SOMMAIRE DES FORMATIONS

- | | |
|--|---|
| <p>6 ÉTUDES ET SUIVIS DE CHANTIER
DP HTA/BT
OUVRAGES HTA/BT D.P.</p> <p>7 ÉTUDES ET SUIVIS ÉCLAIRAGE PUBLIC
NORMES ET ÉTUDES INSTALLATIONS EP</p> <p>8 ÉCLAIRAGE PUBLIC
TECHNIQUES MÉTIER
FORMATION INITIALE - TST BT EP
RECYCLAGE - TST BT EP</p> <p>9 RÈGLEMENTATIONS ET MANAGEMENT</p> <p>11 RÈGLEMENTATION TST OUVRAGE BT</p> <p>12 CERTIFICATION OCM</p> <p>13 ÉVALUATIONS ACCESSOIRES
SOUTERRAINS CIS</p> <p>14 RÉSEAUX ET ACCESSOIRES
SOUTERRAINS HTA BT
FORMATIONS INITIALES ET ÉVALUATIONS
ACCESSOIRES SOUT CIS HTA/BT
MISES À NIVEAU ET ÉVALUATIONS
ACCESSOIRES SOUT CIS HTA/BT</p> <p>15 TECHNIQUES MÉTIERS RÉSEAUX
SOUTERRAINS HTA/BT</p> <p>16 TST BT ÉMERGENCES ET SOUTERRAINS CIS</p> <p>16 RÉSEAUX AÉRIENS HTA ET BT
TECHNIQUES MÉTIER
MAINTIEN DES COMPÉTENCES</p> <p>17 TST BT RÉSEAUX AÉRIENS</p> <p>18 RECOMMANDATIONS TST BT -
OUVRAGES D.P.</p> <p>19 TST BT OUVRAGES - BATTERIES
FORMATION INITIALE TST BT
RECYCLAGE TST BT</p> <p>20 RECYCLAGES TST BT - OUVRAGES</p> <p>22 TERMINAL INDIVIDUEL BT ET COLONNE
ÉLECTRIQUE IRVE
FORMATIONS INITIALES TST BT
RECYCLAGE TST BT</p> | <p>23 HABILITATIONS ÉLECTRIQUES -
OUVRAGES DP
FORMATIONS INITIALES - UTE C18 510-1
RECYCLAGES - UTE C18 510-1</p> <p>24 HABILITATIONS ÉLECTRIQUES
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
ET TERTIAIRES
FORMATIONS INITIALES - NF C18 510
RECYCLAGES - NF C18 510</p> <p>25 POSTES HTA/BT
POSTES HTA/BT ET MAINTENANCE HTA</p> <p>26 TST - IE - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
BT
INSTALLATIONS - NF C18 505-2-2</p> <p>27 TST - IE - BATTERIES
BATTERIES STATIONNAIRES -
NF C18 505-2-3</p> <p>28 POSTES HTB
EXPLOITATION HTB
HABILITATIONS HTB - C18 510
RECYCLAGES HABILITATIONS - C18 510</p> <p>30 EXPLOITATION D'OUVRAGES HTA/BT</p> <p>32 NOS MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS
SUR NOS SITES</p> <p>33 HÉBERGEMENT</p> <p>34 MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS</p> <p>34 ACCESSIBILITÉ DES FORMATIONS
AUX PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP</p> <p>35 NOS SITES</p> |
|--|---|



ÉTUDES ET SUIVIS DE CHANTIER DP HTA/BT

OUVRAGES HTA/BT D.P.

BE 04

NF C14 100 - BRANCHEMENTS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

OBJECTIF : Acquérir les compétences réglementaires et techniques dans le cadre de projets, de construction ou de rénovation de raccordements collectifs et individuels conformément à la NF C14-100. Participer à la réception des travaux.

PUBLIC : CHARGÉ D'AFFAIRES - TECHNICIEN D'ÉTUDES – CONDUCTEUR DE TRAVAUX – MOA.

⌚ 18 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

BE 10

ETUDE D'OUVRAGES D.P. RESEAUX SOUTERRAINS HTA BT

OBJECTIF : Acquérir les compétences réglementaires et techniques dans le cadre de projets, de construction ou de renforcement de réseaux souterrains et de postes HTA/BT de distribution publique. Participer au suivi et à la réception des travaux.

PUBLIC : CHARGÉ D'AFFAIRES - TECHNICIEN D'ÉTUDES – CONDUCTEUR DE TRAVAUX – MOA.

⌚ 32 H

Site de St-Affrique :
1 session / trimestre



BE 11

ETUDE D'OUVRAGES D.P. RESEAUX AERIENS BT

OBJECTIF : Acquérir les compétences réglementaires et techniques dans le cadre de projet, de construction ou de renforcement de réseaux et de branchements aériens BT de distribution publique. Participer à la réception des travaux.

PUBLIC : CHARGÉ D'AFFAIRES - TECHNICIEN D'ÉTUDES – CONDUCTEUR DE TRAVAUX – MOA.

⌚ 21 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

BE 12

ETUDE D'OUVRAGES D.P. RESEAUX AERIENS HTA

OBJECTIF : Acquérir les compétences réglementaires et techniques dans le cadre de projet, de construction ou de renforcement de réseaux aériens HTA de distribution publique. Participer à la réception des travaux.

PUBLIC : CHARGÉ D'AFFAIRES - TECHNICIEN D'ÉTUDES – CONDUCTEUR DE TRAVAUX – MOA.

⌚ 32 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

BETE 2 ETUDES D'OUVRAGES D.P. – CONCEPTION ET AMELIORATION DES TERRES

OBJECTIF : Acquérir les compétences réglementaires dans le cadre de conception, de mise en œuvre ou d'amélioration de terres en HTA ou BT. Mesurer et valider les résultats dans le respect des normes et de la prévention des risques électriques.

PUBLIC : CHARGÉ D'AFFAIRES - TECHNICIEN D'ÉTUDES – CONDUCTEUR DE TRAVAUX – CONTRÔLEUR DE TRAVAUX.

⌚ 18 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

ÉTUDES ET SUIVIS ÉCLAIRAGE PUBLIC

NORMES ET ÉTUDES INSTALLATIONS EP

EP NF

NF C17 200 – ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et techniques dans le cadre de travaux, de maintenance ou de rénovation d'installations d'éclairage extérieur conformément à la norme NF C17 200 et les guides techniques associés.

PUBLIC : CHARGÉ D'AFFAIRES - TECHNICIEN D'ÉTUDES – CONDUCTEUR DE TRAVAUX – RESPONSABLE DE MAINTENANCE.

⌚ 14 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre
En délocalisé : nous contacter

BE EP

ETUDE PHOTOMÉTRIQUE D'INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

OBJECTIF : Élaborer des projets d'études photométriques et en contrôler l'efficacité conformément à la norme EN 13201, dans le cadre de création ou de rénovation d'installations d'éclairage public (domaine routier).

PUBLIC : CHARGÉ D'AFFAIRES - TECHNICIEN D'ÉTUDES – CONDUCTEUR DE TRAVAUX – RESPONSABLE TECHNIQUE OU DE MAINTENANCE.

⌚ 21 H

(dont 4h de TP relevé de nuit)

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

BE SC SYSTEMES COMMUNIQUANTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

OBJECTIF : Appréhender et définir un système de communication pour la gestion d'installations d'éclairage public. Assurer au quotidien son bon fonctionnement conformément.

PUBLIC : CHARGÉ D'AFFAIRES - RESPONSABLE PROJETS - TECHNICIEN D'ÉTUDES – RESPONSABLE SERVICE EP.

⌚ 21 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre



ÉCLAIRAGE PUBLIC

TECHNIQUES MÉTIER

EP 01

MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

OBJECTIF : Acquérir les connaissances techniques et les compétences pratiques dans le cadre de travaux, de maintenance ou de dépannages d'installations d'éclairage extérieur en vue de garantir le bon fonctionnement, conformément aux réglementations en vigueur.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN - AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE MAINTENANCE

⌚ 28 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

FORMATION INITIALE - TST BT EP

EP 30

MODULE DE BASE TST BT ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

OBJECTIF : Permettre à toute personne d'acquérir une première expérience des Travaux Sous Tension BT et de suivre en continuité le module de formation qualifiant aux ouvrages d'éclairage public comprenant une torsade commune, un conducteur neutre ou un support commun à l'ouvrage de distribution dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : AGENT TECHNIQUE – ÉLECTRICIEN - MONTEUR ÉLECTRICIEN – TECHNICIEN DE MAINTENANCE

⌚ 35 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarriens : 1 session / trimestre

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RECYCLAGE - TST BT EP

EP 41

ACTUALISATION TST BT ÉCLAIRAGE PUBLIC AER

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension sur des ouvrages d'éclairage publics AER dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN, AGENT TECHNIQUE, TECHNICIEN DE MAINTENANCE, DÉJÀ HABILITÉ DANS LE OU LES DOMAINES CONCERNÉS.

⌚ 14 H

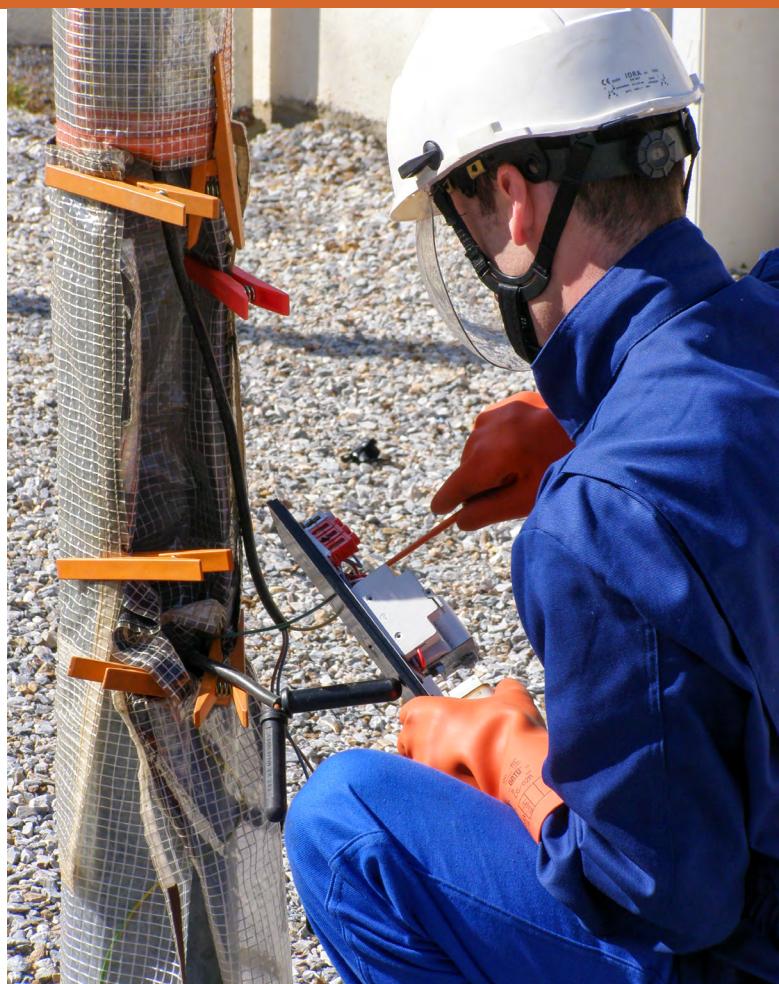
Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarriens : 1 session / trimestre

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RECYCLAGE



RÈGLEMENTATIONS ET MANAGEMENT

RECOMMANDATIONS TST BT (OUVRAGES)

L'employeur doit s'organiser de manière à disposer d'un management du domaine et de son expertise au sens de « référent » ou d'appui au management.

Le management assisté de son expertise :

- connaît le cadre du domaine des TST,
- définit la politique d'emploi des TST de son entreprise,
- anime le domaine des TST au sein de son entreprise.

Il précise également ses attentes aux encadrants, notamment :

- évaluer le professionnalisme des opérateurs au travers de visites de terrain et de contrôles de connaissances,
- remonter les éléments significatifs permettant le renouvellement ou non des habilitations,
- préparer le travail et détecter les situations dangereuses.

RD 32

RÉFÉRANT ET ENCADRANT TST BT

OBJECTIF : Informer tout expert ou encadrant TST délégataire sur les évolutions réglementaires et leurs obligations dans le management de leurs équipes lors de Travaux Sous Tension BT conformément aux conditions prévues par l'UTE C18-510-1 et les CET BT.

PUBLIC : RÉFÉRANT TST - ENCADRANT TST

⌚ 7 H

Site de St-Affrique, Site de Sarrians,
Site de Montgiscard

En délocalisé : nous contacter

RD 34

PRÉPARATEUR TST BT - NIVEAU 1 ET 2

OBJECTIF : Acquérir les connaissances et les compétences conformément aux conditions prévues par les CET BT (CH 3) en tant que préparateur TST BT.
Appliquer une méthodologie pour la rédaction de processus opératoires TST dans les domaines concernés.

PUBLIC : ENCADRANTS TST OU PERSONNE EN CHARGE D'ASSURER LES PRÉPARATIONS DES TRAVAUX SOUS TENSION BT

⌚ 7 H

Site de St-Affrique, Site de Sarrians,
Site de Montgiscard

En délocalisé : nous contacter

RD 35 MANAGER ET ENCADRANT VISITE DE SECURITE TST BT

OBJECTIF : Permettre à tout manager ou encadrant TST :

- D'acquérir les connaissances réglementaires et opérationnelles conformément aux exigences prévues par l'UTE C18-510-1 (ch.8) et les CET BT.
- De s'assurer au travers de visites de sécurité ou d'actions de sensibilisation du maintien du professionnalisme TST de ses équipes.

PUBLIC : MANAGER ET ENCADRANT TST

⌚ 14 H

Groupe INTRA

En délocalisé : nous contacter

RD 37 VISITE DE SECURITE RESEAUX DP HIERARCHIE

OBJECTIF : Permettre à tout employeur ou encadrant d'assurer des visites de sécurité dans le respect des règles de sécurité. Garantir le professionnalisme de ses équipes dans le cadre de leur activité professionnelle.

PUBLIC : EMPLOYEUR, QSE, CHARGÉ D'AFFAIRES ET CONDUCTEUR DE TRAVAUX.

⌚ 21 H

Groupe INTRA

En délocalisé : nous contacter

EXEMPLE

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION « MONTEUR DE RÉSEAUX BT/HTA »

PRÉ-REQUIS

HABILITATION ÉLECTRIQUE C18 510
OUVRAGE ET INSTALLATIONS EXTERIEURES
RISQUES ELECTRIQUES HTA/BT

HEV1 (Exécutant) – 14 heures ou HEV (Chargé de travaux) – 21 heures

1^{ÈRE} PARTIE

TECHNIQUES MÉTIER

**TRAVAUX EN HAUTEUR
RESEAUX AERIENS BT
HORS TENSION**
RA 11 – 56 heures

**RESEAUX AERIENS HTA
TRAVAUX HORS TENSION**
RA 22 – 35 heures

**FORMATION ET EVALUATION
ACCESSIONS SOUTERRAINS
CIS BT**
RS 81 – 25 heures

**FORMATION ET EVALUATION
ACCESSIONS SOUTERRAINS
CIS HTA**
RS 83 – 33 heures

2^{ÈME} PARTIE

FORMATIONS AUX TRAVAUX SOUS TENSION

**MODULE DE BASE
TST BT**
RD 31 – 28 heures

**MODULE TER IND
TST B T**
PI 32 – 14 heures

**MODULE TST BT
OUVRAGES AERIENS ET
ECLAIRAGE PUBLIC**
RA 34 – 56 heures

**MODULE TST BT
EMERGENCES > 35mm²**
RS 33 – 21 heures

**MODULE TST BT
RESEAUX SOUTERRAINS
CIS**
RS 34 – 21 heures

RÉGLEMENTATION TST OUVRAGE BT

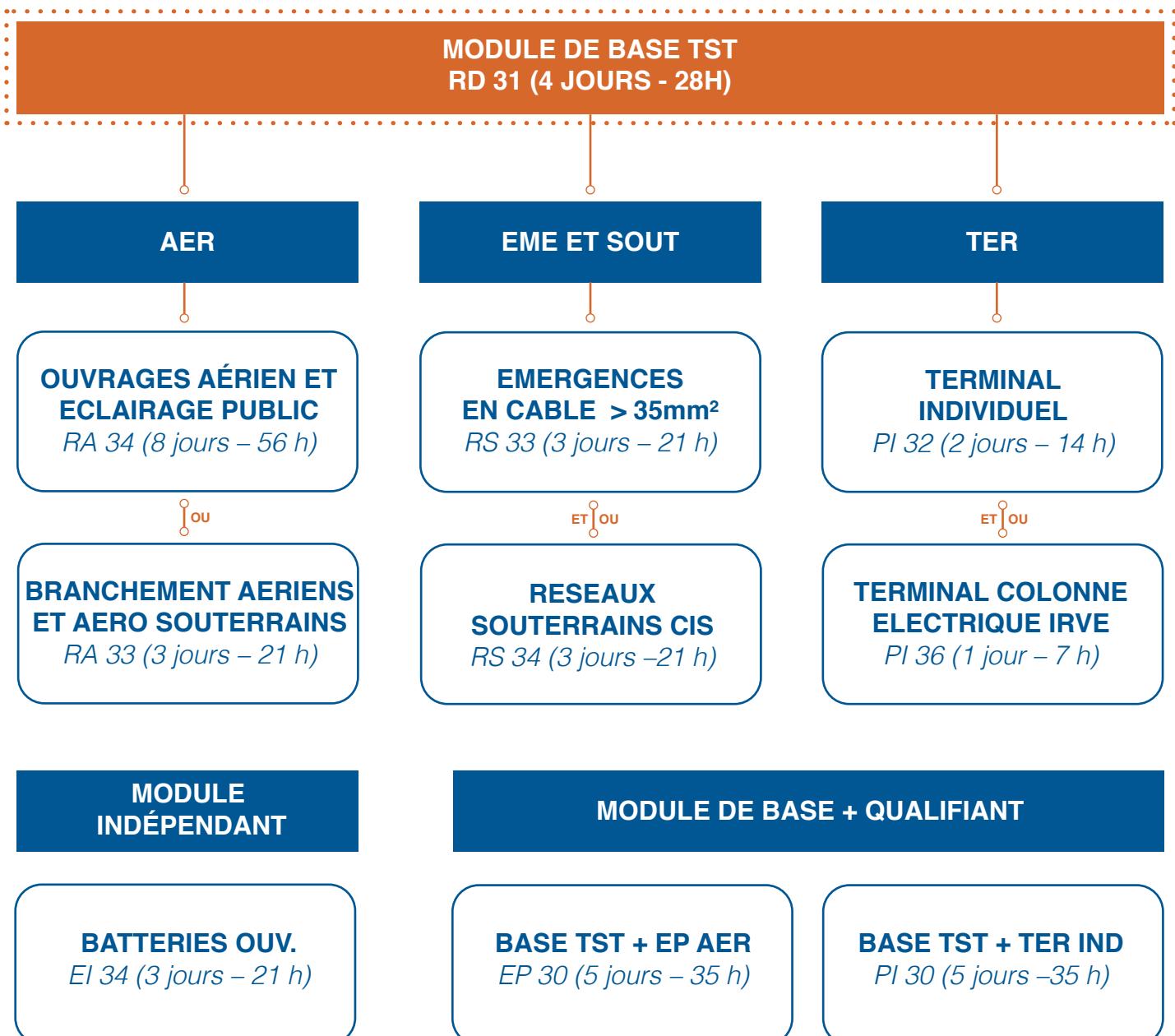


Le Comité de Travaux Sous Tension a défini les modalités de formation aux travaux sous tension en basse tension, conformément aux CET BT et Fiches Techniques.

Toutes ces informations sont téléchargeables par l'employeur ou son référent TST sur le Site du Comité des Travaux Sous Tension : www.comite-tst.com

Le cursus de formation aux travaux sous tension est applicable depuis Janvier 2016.

CURSUS TST BT – PROPOSÉ PAR L'ISFME OUVRAGES



CERTIFICATION OCM

MONTEURS EN CANALISATIONS ÉLECTRIQUES SOUTERRAINES ET AÉRO-SOUTERRAINES



ORGANISME CERTIFICATION DES MONTEURS DE L'ISFME



Accréditation N°4-0533
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Pour s'assurer de la qualité de la confection des accessoires des réseaux souterrains et aéro-souterrains HTA et BT, qui conditionnent en grande partie la fiabilité des réseaux, Enedis impose que ses monteurs et ceux de ses entreprises prestataires soient soumis à une procédure de qualification.

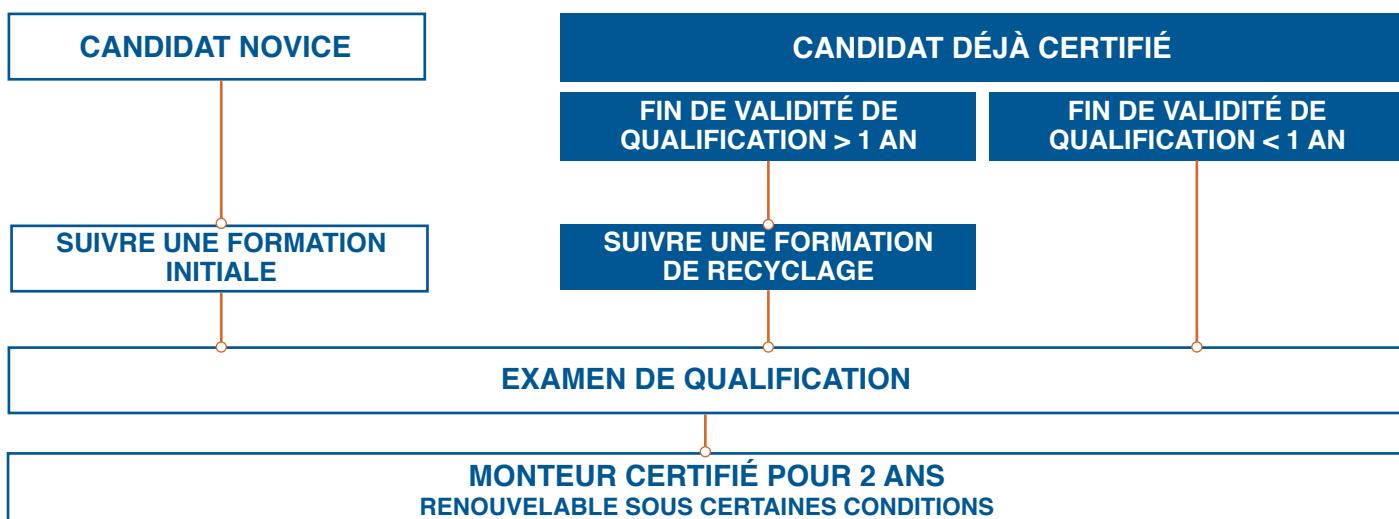
La qualification est accordée nominativement par l'employeur après certification des monteurs par un organisme de certification accrédité par le COFRAC.

L'OCM, Organisme de Certification des Monteurs de l'ISFME, est chargé de la mise en oeuvre du processus de certification :

- Organisation des sessions d'évaluation
- Décision de certification
- Remise de la carte de certification et de qualification à l'employeur
- Suivi et prorogation de la certification

PROCÉDURE DE QUALIFICATION

Toute demande de candidature est effectuée par l'employeur auprès de l'OCM Isfme.
L'accès à l'évaluation est différent selon le profil du candidat :



L'inscription à l'examen est effective après réception du dossier complet, et pour lequel les prérequis ont été vérifiés et validés. L'OCM est une entité responsable qui reconnaît les compétences par la certification, et qui garantit l'impartialité et l'objectivité dans ses activités. Les décisions de certification sont prises par l'Instance de Décision de l'OCM Isfme qui se prononce dans un délai de 8 semaines maximum.

ÉVALUATIONS ACCESSOIRES SOUTERRAINS CIS

EV 01

EVALUATION À LA CONFECTION D'ACCESSOIRES CIS BT

OBJECTIF : Évaluer les compétences professionnelles des candidats en vue d'obtenir la certification accessoires souterrains CIS BT.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN EXPÉRIMENTÉ SUR RÉSEAUX SOUTERRAINS BT.

⌚ 4 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois

Site de Sarriens : 1 session / mois

CERTIFICATION

EV 03

EVALUATION À LA CONFECTION D'ACCESSOIRES CIS HTA

OBJECTIF : Évaluer les compétences professionnelles des candidats en vue d'obtenir la certification accessoires souterrains CIS HTA.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN EXPÉRIMENTÉ SUR RÉSEAUX SOUTERRAINS HTA.

⌚ 4 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois

Site de Sarriens : 1 session / mois

CERTIFICATION

EV 05

ÉVALUATION À LA CONFECTION D'ACCESSOIRES CIS HTA LIMITÉ AUX EXTRÉMITÉS

OBJECTIF : Évaluer les compétences professionnelles des candidats en vue d'obtenir la certification extrémités CIS HTA.

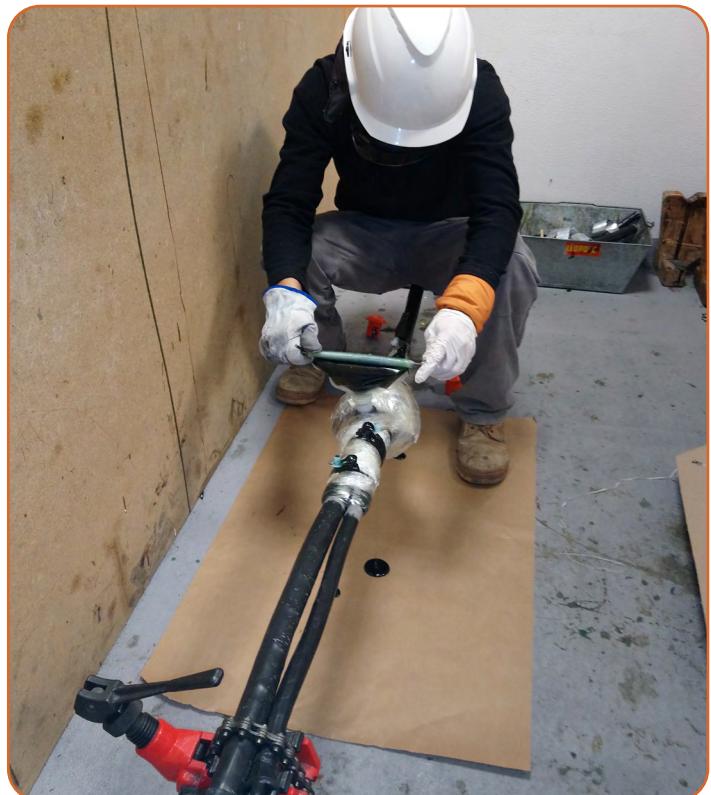
PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN EXPÉRIMENTÉ SUR RÉSEAUX SOUTERRAINS ET EXTRÉMITÉS HTA.

⌚ 4 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre

Site de Sarriens : 1 session / semestre

CERTIFICATION



RÉSEAUX ET ACCESSOIRES SOUTERRAINS HTA BT

FORMATIONS INITIALES ET ÉVALUATIONS ACCESSOIRES SOUTERRAINS CIS HTA/BT

RS 81

FORMATION ET ÉVALUATION - ACCESSOIRES SOUTERRAINS CIS BT

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences techniques métier en vue de : 1. Confectionner les accessoires souterrains CIS BT sur les réseaux et branchements souterrains. 2. Préparer et raccorder les extrémités de câbles CIS BT sur différents types d'émergences. 3. Se présenter à l'évaluation « accessoires souterrains CIS BT »

PUBLIC : AIDE MONTEUR – MONTEUR ÉLECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE RÉSEAU

⌚ 26 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois
Site de Sarriens : 1 session / trimestre

CERTIFICATION

RS 83

FORMATION ET ÉVALUATION - ACCESSOIRES SOUTERRAINS CIS HTA

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences techniques métier en vue de : 1. Confectionner les accessoires souterrains et extrémités CIS HTA. 2. Se présenter à l'évaluation « Accessoires souterrains CIS HTA »

PUBLIC : AIDE MONTEUR – MONTEUR ÉLECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE RÉSEAU

⌚ 33 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois
Site de Sarriens : 1 session / trimestre

CERTIFICATION

RS 85

FORMATION ET ÉVALUATION - EXTRÉMITÉS HTA

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences techniques métier en vue de : 1. Confectionner tous types d'extrémités HTA. 2. Se présenter à l'évaluation « Accessoires souterrains HTA limité aux extrémités »

PUBLIC : AIDE MONTEUR – MONTEUR ÉLECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE RÉSEAU

⌚ 18 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre
Site de Sarriens : 1 session / trimestre

CERTIFICATION

MISES À NIVEAU ET ÉVALUATIONS ACCESSOIRES SOUTERRAINS CIS HTA/BT

RS 71

MISE À NIVEAU ET ÉVALUATION ACCESSOIRES SOUTERRAINS CIS BT

OBJECTIF : Actualiser les connaissances réglementaires et les compétences techniques en vue de : - Réaliser des accessoires souterrains CIS BT.

- Se présenter à l'évaluation « Accessoires souterrains CIS BT »

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN EXPÉRIMENTÉ OU EN REQUALIFICATION ACCESSOIRES SOUTERRAINS CIS BT.

- Pour une mise à niveau pratique en vue de l'évaluation BT
- Suite à une appréciation négative après à une épreuve d'évaluation BT

⌚ 8 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois
Site de Sarriens : 1 session / mois

CERTIFICATION

RECYCLAGE

RS 73

MISE À NIVEAU ET ÉVALUATION ACCESSOIRES SOUTERRAINS CIS HTA

OBJECTIF : Actualiser les connaissances réglementaires et les compétences techniques en vue de : - Réaliser des accessoires souterrains et extrémités CIS HTA.

- Se présenter à l'évaluation « Accessoires souterrains CIS HTA »

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN EXPÉRIMENTÉ OU EN REQUALIFICATION ACCESSOIRES SOUTERRAINS CIS HTA.

- Pour une mise à niveau pratique en vue de l'évaluation HTA
- Suite à une appréciation négative après à une épreuve d'évaluation HTA

15 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois

Site de Sarrians : 1 session / mois

CERTIFICATION

RECYCLAGE

RS 75

MISE À NIVEAU ET ÉVALUATION ACCESSOIRES SOUTERRAINS CIS EXTREMITÉS HTA

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences techniques métier en vue de : - Confectionner tous types d'extrémités HTA

- Se présenter à l'évaluation « Accessoires souterrains HTA limité aux extrémités »

PUBLIC : AIDE MONTEUR – MONTEUR ÉLECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE RÉSEAU

11 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre

Site de Sarrians : 1 session / semestre

CERTIFICATION

RECYCLAGE

TECHNIQUES MÉTIERS RÉSEAUX SOUTERRAINS HTA/BT

RS 20

RACCORDEMENTS D'EMERGENCES ET RESEAUX SOUTERRAINS BT

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences techniques métier en vue de raccorder des EME et des réseaux souterrains CIS BT.

PUBLIC : AIDE MONTEUR - MONTEUR ÉLECTRICIEN DÉBUTANT – AGENT TECHNIQUE.

21 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois

Site de Sarrians : 1 session / mois

Site de Montgiscard : nous contacter

RS 28

MODULE HORS TENSION BT - EMERGENCES > 35 MM²

NOUVEAU !

OBJECTIF : Acquérir les compétences nécessaires à la préparation et à la réalisation d'opérations hors tension pour des raccordements d'émergences en conducteurs à isolation synthétique de sections supérieures à 35 mm² et sur les câbles < ou = à 35mm² sur les ouvrages en construction.

PUBLIC : AIDE MONTEUR – MONTEUR ÉLECTRICIEN DÉBUTANT – TERRASSIER – CANALISATEUR

14 H

Site de St-Affrique, Site de Sarrians,

Site de Montgiscard : nous contacter

RS 29

RACCORDEMENTS ACCESSOIRES SOUTERRAINS CIS HTA

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences techniques métier en vue de confectionner des accessoires sur les réseaux souterrains CIS HTA ou des extrémités de câbles HTA.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE MAINTENANCE

28 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois

Site de Sarrians : 1 session / mois

TST BT ÉMERGENCES ET SOUTERRAINS CIS

RD 31

MODULE DE BASE TST BT

OBJECTIF : Permettre à tout futur monteur électricien d'acquérir une première expérience des Travaux Sous Tension BT. Acquérir les compétences dans la préparation et la réalisation de connexions et déconnexions de câbles ≤35mm² sur des émergences en toute sécurité. Accéder par la suite à un ou plusieurs modules qualifiants TST.

PUBLIC : AIDE MONTEUR - MONTEUR ÉLECTRICIEN - AGENT TECHNIQUE

28 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois

Site de Sarrians : 1 session / mois

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RS 33

MODULE TST BT - ÉMERGENCE > 35 MM²

OBJECTIF : Acquérir les compétences nécessaires à la préparation et à la réalisation d'opérations sous tension pour des raccordements d'émergences en conducteurs à isolation synthétique de sections supérieures à 35 mm² dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN DE RÉSEAUX – AGENT TECHNIQUE – AIDE MONTEUR

21 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois

Site de Sarrians : 1 session / trimestre

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RS 34

MODULE TST BT - RÉSEAUX SOUTERRAINS CIS

OBJECTIF : Acquérir les compétences nécessaires à la préparation et à la réalisation d'opérations sous tension sur des ouvrages de type « Souterrain » en câble à isolation synthétique dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN DE RÉSEAUX – AGENT TECHNIQUE – AIDE MONTEUR

21 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarrians : 1 session / trimestre

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RÉSEAUX AÉRIENS HTA ET BT

TECHNIQUES MÉTIER

RA 11

RÉSEAUX AÉRIENS BT HORS TENSION – TRAVAUX EN HAUTEUR ET TECHNIQUES MÉTIER

OBJECTIF : 1. Respecter et appliquer la réglementation dans le cadre des travaux en hauteur. 2. Ascensionner et se positionner au poste de travail en sécurité avec les EPI adaptés. 3. Construire et entretenir des réseaux aériens et des branchements aéro-souterrain BT. 4. Procéder à des dépannages de réseaux aériens BT lors de situations exceptionnelles.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE RÉSEAUX

56 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

RA 30

TRAVAUX EN HAUTEUR ET DÉPANNAGE

NOUVEAU !

OBJECTIF : Acquérir le savoir-faire pour ascensionner des supports et se positionner au poste de travail en vue de réaliser des travaux électriques en toute sécurité conformément à l'article R.233 du code du travail, en utilisant les équipements individuels adaptés.

PUBLIC : MONTEUR DE RÉSEAUX D.P. – MONTEUR ÉLECTRICIEN.

28 H

Site de St-Affrique,

Site de Sarrians

RA 22

RÉSEAUX AÉRIENS HTA HORS TENSION - TECHNIQUES MÉTIER

OBJECTIF : Acquérir les compétences techniques métier et pratiques sur des réseaux aériens HTA en vue de : 1. Participer à des manœuvres d'exploitation ou de consignation. 2. Construire et effectuer des maintenances préventives ou programmées. 3. Procéder à des dépannages lors de situations exceptionnelles.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE RÉSEAUX

⌚ 35 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

RA 40

ACTUALISATION DES TRAVAUX EN HAUTEUR SUR SUPPORTS AÉRIENS DP

OBJECTIF : Actualiser les compétences pratiques pour ascensionner des supports bois et béton réseaux aériens DP.

Se positionner au poste de travail en toute sécurité, en utilisant les équipements individuels et collectifs conformément à la réglementation en vigueur.

PUBLIC : MONTEUR DE RÉSEAUX DP DÉJÀ FORMÉ ET PRATIQUANT RÉGULIÈREMENT LES TRAVAUX EN HAUTEUR

⌚ 7 H

Groupe INTRA (6 à 8 personnes)

Site de St-Affrique

Site de Sarriens

En délocalisé

TST BT RÉSEAUX AÉRIENS

RD 31

MODULE DE BASE TST BT

OBJECTIF : Permettre à tout futur monteur électricien d'acquérir une première expérience des Travaux Sous Tension BT. Acquérir les compétences dans la préparation et la réalisation de connexions et déconnexions de câbles ≤35mm² sur des émergences en toute sécurité. Accéder par la suite à un ou plusieurs modules qualifiants TST.

PUBLIC : AIDE MONTEUR - MONTEUR ÉLECTRICIEN - AGENT TECHNIQUE

⌚ 28 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois

Site de Sarriens : 1 session / mois

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RA 33

MODULE TST BT - BRANCHEMENTS AÉRIENS ET AÉRO-SOUTERRAINS

OBJECTIF : Acquérir les compétences nécessaires à la préparation et à la réalisation d'opérations sous tension de branchements sur des ouvrages de type « Aérien » dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : AIDE MONTEUR – MONTEUR ÉLECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE RÉSEAUX

⌚ 21 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre

Site de Sarriens : 1 session / semestre

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RA 34

MODULE TST BT - OUVRAGES AÉRIENS ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

OBJECTIF : Acquérir les compétences nécessaires à la préparation et à la réalisation d'opérations sous tension sur des ouvrages de type « Aérien » de distribution et d'éclairage public dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : AIDE MONTEUR – MONTEUR ÉLECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE RÉSEAUX

⌚ 56 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre

Site de Sarriens : 1 session / semestre

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RECOMMANDATIONS TST BT - OUVRAGES D.P.

Extrait de la Recommandation du CTST, approuvé le 06 février 2015, téléchargeable sur le site du CTST : www.comite-tst.com

3.1 HABILITATION ET RENOUVELLEMENT DE L'HABILITATION

L'employeur, au vu de l'appréciation délivrée par le centre de formation sur l'aptitude de la personne à la mise en oeuvre des méthodes de travail enseignées et compte tenu des connaissances et du comportement de l'intéressé, lui délivre une habilitation d'indice T ou la lui renouvelle. Cette habilitation est valable un an au plus conformément à l'UTE C 18 510-1.

[...]

3.1.2 LE RENOUVELLEMENT DE L'HABILITATION

Préalablement au renouvellement, le management s'assure auprès de l'encadrement que l'opérateur possède les connaissances et le savoir-faire pour les travaux qui lui sont habituellement confiés et pratique régulièrement des travaux réellement effectués sous tension.

Des tests de connaissances peuvent être réalisés suivant des modalités définies par l'employeur.

3.2 MAINTIEN DU PROFESSIONNALISME PAR LE RECYCLAGE

Le maintien du professionnalisme en TST BT passe prioritairement par une pratique régulière des TST BT. Le seul contrôle de connaissances lors du renouvellement annuel des habilitations ne suffit pas à garantir le professionnalisme des opérateurs dans le domaine des TST BT.

Le Comité recommande à tout employeur de mettre en oeuvre une action de recyclage dont le cahier des charges est adapté aux activités des différents opérateurs qu'il habilite aux TST BT.



COMITE DES
TRAVAUX
SOUS TENSION

3.2.1 ÉVALUATION DE LA PRATIQUE DES OPÉRATEURS

Sur la base de la pratique effective des TST, un classement en trois catégories est réalisé :

- **catégorie 1** : opérateur habilité et travaillant habituellement sous tension,
- **catégorie 2** : opérateur habilité et travaillant occasionnellement sous tension,
- **catégorie 3** : opérateur habilité et travaillant sporadiquement sous tension.

Il appartient à l'employeur de définir, dans le cadre de sa politique, les éléments de cette catégorisation.

3.2.2 ÉVALUATION DE LA PRATIQUE DES OPÉRATEURS

La périodicité de recyclage est à adapter au taux de pratique des opérateurs.

La périodicité recommandée est de 3 ans.

Elle ne peut excéder 4 ans pour des pratiques habituelles.

3.2.3 ÉVALUATION DE LA PRATIQUE DES OPÉRATEURS

Les objectifs et les conditions générales des sessions de recyclage sont précisés en annexe B.

3.3 ÉVALUATION DE LA PRATIQUE DES OPÉRATEURS

L'habilitation doit être réexaminée systématiquement dès que l'opérateur n'a pas pratiqué de TST pendant une période de 6 mois, selon la même procédure que le renouvellement annuel. Dans ce cas, l'opérateur suivra un stage de recyclage, sauf si l'employeur peut assurer que les connaissances et les compétences requises sont toujours acquises à l'opérateur.

Pour une interruption totale de la pratique des TST supérieure à deux ans, une reprise du cursus complet de formation depuis la formation initiale est obligatoire.



RECYCLAGES PROPOSES EN FONCTION DES OUVRAGES SUIVIS

Formation TST INTIALE et ouvrage concerné	Code formation								
	RC 47 35h	RC 40 28h	RC 41 21h	RC 44 28h	RS 40 21h	RS 41 21h	EP 41 14h	RA 41 14h	PI 41 14h
RD 31 - Base TST	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PI 32 - TER IND Terminal Individuel				X					X
RS 33 - EME Emergences	X	X		X	X	X			
RA 34 - AER Aérien + Brt+ EP	X	X	X	X					
RS 34 - SOUT CIS Souterrain	X				X				
EP 30 - AER EP Limité à l'éclairage public							X		
RA 33 - AER BRT Limité aux branchements								X	

TST BT OUVRAGES - BATTERIES

FORMATION INITIALE TST BT

EI 34

MODULE DE BASE TST BT - OUVRAGES - BATTERIES

OBJECTIF : Acquérir les compétences nécessaires à la préparation et à la réalisation d'opérations sous tension sur des ouvrages de type accumulateurs de batteries et des liaisons associées BT, dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : AIDE MONTEUR – MONTEUR ÉLECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE RÉSEAUX

⌚ 21 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

TST

RECYCLAGE TST BT

EI 44

ACTUALISATION TST BT - OUVRAGES - BATTERIES

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension sur des ouvrages de type accumulateurs de batteries et des liaisons associées BT, dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : AIDE MONTEUR – MONTEUR ÉLECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN DE RÉSEAUX

⌚ 14 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

TST

RECYCLAGES TST BT - OUVRAGES

DOMAINE ÉVALUÉ : TST BT - AER - EME - SOUT CIS

RC 47

ACTUALISATION TST BT AER, EME ET SOUT CIS

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension sur les ouvrages « AER, EME et SOUT CIS » dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN, AGENT TECHNIQUE, TECHNICIEN DE RÉSEAUX DÉJÀ HABILITÉ DANS LE OU LES DOMAINES CONCERNÉS

⌚ 35 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarriens : 1 session / trimestre

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RECYCLAGE

DOMAINE ÉVALUÉ : TST BT - AER + EME

RC 40

ACTUALISATION TST BT - OUVRAGES AÉRIENS ET ÉMERGENCES

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension sur les ouvrages de type « ouvrages aériens et émergences » dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN, AGENT TECHNIQUE, TECHNICIEN DE RÉSEAUX DÉJÀ HABILITÉ DANS LE OU LES DOMAINES CONCERNÉS

⌚ 28 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois

Site de Sarriens : 1 session / mois

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RECYCLAGE

DOMAINE ÉVALUÉ : TST BT - AER

RC 41

ACTUALISATION TST BT - EMERGENCES ≤ 35 mm² ET OUVRAGES AÉRIENS

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension sur les ouvrages de type « Emergences câbles ≤35mm² et Ouvrages Aériens y/c Eclairage Public sur distribution publique » dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN, AGENT TECHNIQUE, TECHNICIEN DE RÉSEAUX DÉJÀ HABILITÉ DANS LE OU LES DOMAINES CONCERNÉS

⌚ 21 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarriens : 1 session / trimestre

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RECYCLAGE

DOMAINE ÉVALUÉ : TST BT - AER + EME + TER IND

RC 44

ACTUALISATION TST BT OUVRAGES AÉRIENS, TERMINAL INDIVIDUEL ET ÉMERGENCES

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension sur les ouvrages Aériens, terminal individuel et les émergences, dans les conditions prévues par les CET BT et l'UTE C 18 510-1.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN, AGENT TECHNIQUE D'INTERVENTIONS DÉJÀ HABILITÉ DANS LE OU LES DOMAINES CONCERNÉS

⌚ 28 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarriens

TST

RECYCLAGE

DOMAINE ÉVALUÉ : TST BT - AER BRT

RA 41

ACTUALISATION TST BT - BRANCHEMENTS AÉRIENS ET AÉRO-SOUTERRAINS <35mm²

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension sur les ouvrages de type « Branchements aériens et aéro-souterrains » dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN, AGENT TECHNIQUE, TECHNICIEN DE RÉSEAUX DÉJÀ HABILITÉ DANS LE OU LES DOMAINES CONCERNÉS

⌚ 14 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarriens : 1 session / trimestre

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RECYCLAGE

DOMAINE : TST BT EME - SOUT CIS

RS 40

ACTUALISATION TST BT - RÉSEAUX SOUTERRAINS CIS ET ÉMERGENCES

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension sur les ouvrages de type « Réseaux Souterrain CIS et émergences » dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN, AGENT TECHNIQUE, TECHNICIEN DE RÉSEAUX DÉJÀ HABILITÉ DANS LE OU LES DOMAINES CONCERNÉS

⌚ 21 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarriens : 1 session / trimestre

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RECYCLAGE



DOMAINE ÉVALUÉ : TST BT - EME

RS 41

ACTUALISATION TST BT EMERGENCES

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension sur les ouvrages de type « émergences » dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN, AGENT TECHNIQUE, TECHNICIEN DE RÉSEAUX DÉJÀ HABILITÉ DANS LE OU LES DOMAINES CONCERNÉS

⌚ 14 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarriens : 1 session / trimestre

Site de Montgiscard : nous contacter

TST

RECYCLAGE

TERMINAL INDIVIDUEL BT ET COLONNE ÉLECTRIQUE IRVE

FORMATIONS INITIALES TST BT

PI 30

MODULE DE BASE TST BT ET TERMINAL INDIVIDUEL

OBJECTIF : Permettre à toute personne d'acquérir une première expérience des Travaux Sous Tension BT et de suivre en continuité le module de formation qualifiant aux ouvrages de type « terminal Individuel » dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : AIDE MONTEUR - MONTEUR ÉLECTRICIEN - AGENT TECHNIQUE - TECHNICIEN POLYVALENT D'EXPLOITATION

35 H

Site de St-Affrique :

1 session / trimestre

Site de Sarriens :

1 session / trimestre

TST



PI 32

MODULE TST BT - TERMINAL INDIVIDUEL

OBJECTIF : Acquérir les compétences nécessaires à la préparation et à la réalisation d'opérations sous tension sur des ouvrages de type « Terminal » dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : AIDE MONTEUR - MONTEUR ÉLECTRICIEN - AGENT TECHNIQUE - TECHNICIEN POLYVALENT D'EXPLOITATION

14 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre

Site de Sarriens : 1 session / trimestre

TST

RECYCLAGE TST BT

PI 41

ACTUALISATION TST BT - TERMINAL INDIVIDUEL

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension sur les ouvrages de type « Terminal » dans les conditions prévues par l'UTE C 18 510-1 et les CET BT.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN, AGENT TECHNIQUE, TECHNICIEN CLIENTÈLE DÉJÀ HABILITÉ DANS LE OU LES DOMAINES CONCERNÉS

14 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarriens : 1 session / trimestre

TST

RECYCLAGE

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES - OUVRAGES DP

ARRÊTÉ DU 19 JUIN 2014 APPLICABLE LE 1ER AVRIL 2015

FORMATIONS INITIALES - UTE C18 510-1

HE OF OUVRAGES D.P. - OPERATIONS NON ELECTRIQUES HTA/BT

OBJECTIF : Identifier les risques électriques inhérents à l'exécution d'opérations d'ordre non électrique dans l'environnement de réseaux souterrains HTA/BT et les moyens de s'en prémunir, conformément à NF C18-510.

PUBLIC : PERSONNEL EFFECTUANT DES TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE : CONDUCTEURS D'ENGINS – TERRASSIERS - CANALISATEURS...

11 H

Site de St-Affrique

Site de Sarrians

En délocalisé : nous contacter

HE V1

OUVRAGES ET INSTALLATIONS EXTERIEURES RISQUES ELECTRIQUES HTA/BT (EXECUTANT)

OBJECTIF : Identifier les risques inhérents à l'exécution d'opérations au voisinage ou dans l'environnement d'ouvrages et d'installations extérieures ainsi que les moyens de s'en prémunir, conformément à la NF C18-510 (installations) et FD 18-510-1 (ouvrages).

PUBLIC : MONTEUR DE RÉSEAUX DÉBUTANT – AIDE MONTEUR.

14 H

Site de St-Affrique

Site de Sarrians

HE V

OUVRAGES ET INSTALLATIONS EXTÉRIEURES - RISQUES ÉLECTRIQUES HTA/BT

OBJECTIF : Identifier les risques inhérents à l'exécution d'opérations au voisinage ou dans l'environnement d'ouvrages et d'installations extérieures ainsi que les moyens de s'en prémunir, conformément à la NF C18 510 (installations) et l'UTE C 18-510-1(ouvrages).

PUBLIC : ÉLECTRICIEN - MONTEUR DE RÉSEAUX - TECHNICIEN DE MAINTENANCE - AGENT TECHNIQUE

21 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarrians : 1 session / trimestre

RECYCLAGES - UTE C18 510-1

HE VA

OUVRAGES ET INSTALLATIONS EXTÉRIEURES - ACTUALISATION RISQUES ÉLECTRIQUES HTA/BT

OBJECTIF : Actualiser les connaissances sur la prévention des risques électriques HTA/BT et les moyens de s'en prémunir conformément à la NF C18 510 (installations) et la FD C 18 510-1 (ouvrages).

PUBLIC : ÉLECTRICIEN - MONTEUR DE RÉSEAUX - TECHNICIEN DE MAINTENANCE - AGENT TECHNIQUE

14 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarrians : 1 session / trimestre

RÉGLEMENTATION AUX RISQUES ÉLECTRIQUES

NF C18 510 – Date d’application 26 avril 2012

Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Extrait Art. R. 4544-1. Les dispositions du présent chapitre comportent les prescriptions particulières aux opérations effectuées sur des installations électriques ou dans leur voisinage. « *Elles ne s'appliquent pas aux installations des distributions d'énergie électrique régies par la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie.* »

UTE C18 510-1 - Date d’application 1er avril 2015

Arrêté du 19 juin 2014 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1989 portant approbation d'un recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique. Le recueil d'instructions générales de sécurité cité à l'article 4 du décret n° 82-167 du 16 février 1982 relatif aux travaux sur les ouvrages est l'UTE C 18 510-1.

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET TERTIAIRES

DÉCRET N°2010-1118
DU 22 SEPTEMBRE 2010

FORMATIONS INITIALES - NF C18 510

HE BS

NF C18-510 - INTERVENTIONS SIMPLES ET MANOEUVRES BT

OBJECTIF : Identifier les risques électriques inhérents à l'exécution d'interventions simples et de manœuvres BT sur des installations ou des équipements électriques ainsi que les moyens de s'en prémunir, conformément à la NF C18 510.

PUBLIC : CHARGÉ D'INTERVENTIONS SIMPLES ET DE MANOEUVRES BT – AGENT TECHNIQUE TECHNICIEN DE MAINTENANCE SIMPLE

⌚ 14 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre
Site de Sarrians : 1 session / trimestre
En délocalisé : nous contacter

HE I3

NF C18 510 – OPÉRATIONS ÉLECTRIQUES BT/HTA

OBJECTIF : Identifier les risques électriques inhérents à l'exécution de travaux, d'interventions ou de consignations BT sur des installations ou des équipements électriques au voisinage d'équipements HTA et les moyens de s'en prémunir, conformément à la NF C18 510.

PUBLIC : ÉLECTRICIEN - TECHNICIEN DE MAINTENANCE – AGENT TECHNIQUE CHARGÉ D'INTERVENTIONS

⌚ 21 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre
Site de Sarrians : 1 session / trimestre
En délocalisé : nous contacter

HE BE1 NF C18 510– CHARGÉ DE MANOEUVRES BT

OBJECTIF : Identifier les risques électriques inhérents à l'exécution de manœuvres BT limitées à... A sur des installations ou des équipements électriques et les moyens de s'en prémunir, conformément à la NF C18 510.

PUBLIC : PERSONNEL DE MANOEUVRES BT – AGENT TECHNIQUE

⌚ 7 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre
Site de Sarrians : 1 session / trimestre
En délocalisé : nous contacter

RECYCLAGES - NF C18 510

HE BSA NF C18 510 – ACTUALISATION INTERVENTIONS SIMPLES ET MANOEUVRES

OBJECTIF : Actualiser les connaissances à la NF C 18-510, sur la prévention des risques électriques lors d'interventions simples et de manœuvres limité à... A sur des parties d'installations ou d'équipements électriques BT.

PUBLIC : CHARGÉ D'INTERVENTIONS SIMPLES BT

RECYCLAGE

⌚ 7 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre
Site de Sarrians : 1 session / trimestre
En délocalisé : nous contacter

HE I3A NF C18 510 – ACTUALISATIONS OPÉRATIONS ÉLECTRIQUES BT/HTA

OBJECTIF : Actualiser les connaissances à la prévention des risques électriques lors de travaux, d'interventions sur des installations ou des équipements électriques BT, au voisinage HTA conformément à la NF C 18-510.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN - TECHNICIEN DE MAINTENANCE OU D'INTERVENTION

RECYCLAGE

⌚ 14 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre
Site de Sarrians : 1 session / trimestre
En délocalisé : nous contacter

POSTES HTA/BT

POSTES HTA/BT ET MAINTENANCE HTA

HE 2I

POSTES HTA/BT - MAINTENANCE 1^{er} NIVEAU ET CONSIGNATION

OBJECTIF : - Acquérir les connaissances techniques et les compétences pratiques dans le cadre de maintenance de 1^{er} niveau de postes HTA/BT sur site privé suivant la réglementation en vigueur.
- Exécuter la consignation ou des manœuvres d'exploitation liées à l'opération dans le respect de la NF C18-510.

PUBLIC : ÉLECTRICIEN - AGENT TECHNIQUE - TECHNICIEN DE MAINTENANCE - RESPONSABLE SERVICE TECHNIQUE.

⌚ 21 H

Site de St-Affrique :
2 sessions / trimestre



HE IC

CONSIGNATION POSTES HTA/BT ET DEPARTS

OBJECTIF : Identifier les risques électriques inhérents à l'exécution des manœuvres de consignations et d'exploitation préparatoires à des travaux sur des postes HTA/BT et de départs BT ainsi que les moyens de s'en prémunir conformément à la NF C18-510.

PUBLIC : ÉLECTRICIEN - TECHNICIEN DE MAINTENANCE - AGENT TECHNIQUE - CHARGÉ DE CONSIGNATION OU DE MANŒUVRES HTA.

⌚ 14 H

Groupe INTRA (6 à 8 personnes)
Site de Sarrians



HE ICA ACTUALISATION CONSIGNATION POSTES HTA/BT

OBJECTIF : Actualiser les compétences pratiques à la consignation ou à des manœuvres d'exploitation de postes et d'installations électriques HTA/BT conformément à la NF C 18-510.

PUBLIC : ÉLECTRICIEN - TECHNICIEN DE MAINTENANCE - AGENT TECHNIQUE

⌚ 7 H

Site de St-Affrique :
1 session / trimestre
Site de Sarrians :
1 session / trimestre

RS 58

RACCORDEMENT - EXTRÉMITÉS DE CÂBLES HTA

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences techniques métier en vue de confectionner et de raccorder tous types d'extrémités HTA sur transformateur et cellules.

PUBLIC : MONTEUR ÉLECTRICIEN - AGENT TECHNIQUE - TECHNICIEN DE MAINTENANCE

⌚ 14 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre
Site de Sarrians : 1 session / trimestre
En délocalisé : nous contacter

TST - IE - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES BT

INSTALLATIONS - NF C18 505-2-2

EI 61

MODULE TST BT IE - INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET TERTIAIRES

OBJECTIF : Acquérir les connaissances normatives et les compétences pratiques à la préparation et la réalisation d'opérations sous tension IE sur des installations industrielles et tertiaires conformément aux normes NF C18 505-1 et NF C 18 505-2-2.

PUBLIC : ÉLECTRICIEN - TECHNICIEN DE MAINTENANCE - AGENT TECHNIQUE

28 H

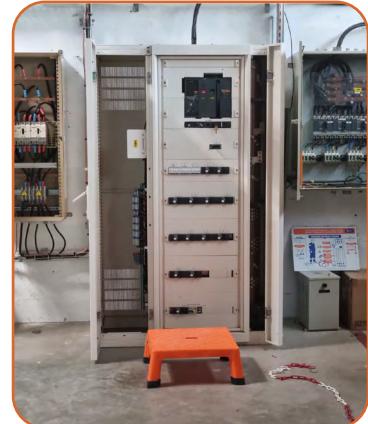
Site de St-Affrique :

1 session / trimestre

Site de Sarrians :

1 session / trimestre

TST



EI 71

ACTUALISATION TST BT IE - INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET TERTIAIRES

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST IE lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension sur des installations industrielles et tertiaires conformément aux normes NF 18 505-1 et NF C18 505-2-2.

PUBLIC : PERSONNEL DÉJÀ HABILITÉ T : ÉLECTRICIEN - TECHNICIEN DE MAINTENANCE - AGENT TECHNIQUE

14 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

Site de Sarrians : 1 session / trimestre

TST

RECYCLAGE

RÉGLEMENTATION INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES TST BT

Arrêté du 7 avril 2021 fixant les modalités de réalisation des travaux sous tension sur les installations électriques dans le domaine de la basse tension et les références des normes applicables en la matière :

Art. 1er — Dans le cadre des opérations effectuées sur des installations électriques ou dans leur voisinage prévues à l'article R. 4544-1 du code du travail, les travaux réalisés sur une installation électrique, classée dans le domaines de la basse tension au sens de l'article R. 4226-2 du même code et qui n'a pu être mise hors tension, sont considérés comme des travaux sous tension mentionnés au 10 de l'article R. 4544-2 du même code lorsque sont dépassés les niveaux de tension et de courant fixés ci-après.

- Travaux sur les installations industrielles et tertiaires dont les conditions de fonctionnement sont :

a) En courant alternatif, la tension est supérieure à 500 volts ou le courant assigné ou de réglage du dispositif de protections contre les surintensités (I_{in}) placé à l'origine du circuit est supérieur à 63 ampères ;

b) En courant continu, hors batteries d'accumulateurs stationnaires mentionnés au 3o, la tension est supérieure à 750 volts ou le courant assigné ou de réglage du dispositif de protection contre les surintensités (I_{in}) placé à l'origine du circuit est supérieur à 32 ampères ;

- Travaux sur les batteries d'accumulateurs stationnaires dès lors que la tension est supérieure à 60 volts ou que la capacité totale des batteries d'accumulateurs est supérieure à 275 ampères-heures.



Les normes référentes sont :

NORME GÉNÉRIQUE

- NF C18 505-1 – Principes de prévention communs aux Travaux Sous Tension

NORMES SPÉCIFIQUES ASSOCIÉES

- NF C18 505-2-2 – TST industriels et tertiaires
- NF C18 505-2-3 – TST batteries d'accumulateurs stationnaires

Ces normes décrivent, au travers de modes opératoires types, les mesures de prévention à respecter pour se prémunir des dangers d'origine électrique.

TST - IE - BATTERIES

BATTERIES STATIONNAIRES - NF C18 505-2-3

EI 64

MODULE TST COMPLET BT IE - BATTERIES STATIONNAIRES

OBJECTIF : Acquérir les connaissances normatives et les compétences pratiques à la préparation et à la réalisation d'opérations sous tension IE sur des batteries accumulateurs stationnaires et l'ajout ou le remplacement d'un constituant en C.C. au-delà du premier organe de coupure sur jeux de barre C.C, conformément aux normes NF C18 505-1 et NF C 18 505-2-3.

PUBLIC : ELECTRICIEN - TECHNICIEN DE MAINTENANCE – AGENT TECHNIQUE

⌚ 25 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois
Site de Sarriens : 1 session / mois

TST

EI 74

ACTUALISATION TST BT IE – BATTERIES STATIONNAIRES

OBJECTIF : Actualiser les compétences et le professionnalisme d'un opérateur TST IE lors de la préparation et de la réalisation d'opérations sous tension, conformément aux normes NF C18 505-1 et NF C18 505-2-3 sur :

- Installation et raccordement de batteries d'accumulateurs stationnaires
- « Si module complémentaire suivi en formation initiale » : ajout ou remplacement d'un constituant en C.C. au-delà du premier organe de coupure sur jeux de barre C.C.

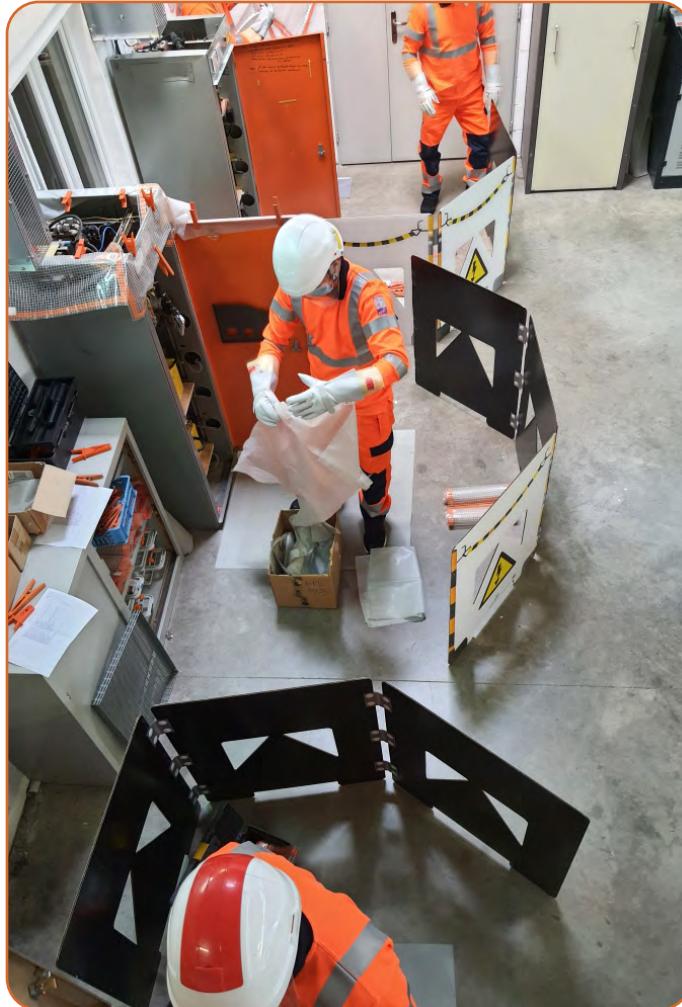
PUBLIC : PERSONNEL DÉJÀ HABILITÉ T : ÉLECTRICIEN - TECHNICIEN DE MAINTENANCE – AGENT TECHNIQUE

⌚ 14 H

Site de St-Affrique : 1 session / mois
Site de Sarriens : 1 session / mois

TST

RECYCLAGE



POSTES HTB

EXPLOITATION HTB

RP 10

POSTES HTB - EXPLOITATION SITE INDUSTRIEL

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en vue d'assurer l'exploitation de poste HTB ou HTB/HTA d'un site Industriel dans le respect de la NF C18 510 et des procédures spécifiques d'exploitation du site.

PUBLIC : CHARGÉ D'EXPLOITATION - CHARGÉ DE CONSIGNATION – TECHNICIEN DE MAINTENANCE – SERVICE ÉLECTRIQUE

⌚ 31 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre
En délocalisé : nous contacter

RP 01

POSTES HTB - STRUCTURE ET ÉQUIPEMENTS

OBJECTIF : Acquérir les connaissances générales des structures et des équipements HTA/BT associés de postes HTB ou HTB/HTA.

PUBLIC : CHARGÉ D'AFFAIRE - TECHNICIEN D'EXPLOITATION OU DE CONDUIT TECHNICIEN ÉTUDE – CONDUCTEUR DE TRAVAUX HTB

⌚ 21 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre
En délocalisé : nous contacter

RP 03

POSTES HTB - FONCTIONNEMENT ET PROTECTIONS

OBJECTIF : Approfondir les connaissances réglementaires et les compétences techniques sur le fonctionnement et les protections de postes HTB ou HTB/HTA en vue d'en assurer l'exploitation, la maintenance ou le développement.

PUBLIC : CHARGÉ D'AFFAIRE - BUREAU D'ÉTUDE - CHARGÉ D'EXPLOITATION CHARGÉ DE CONDUITE – CHEF DE PROJET HTB

⌚ 32 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre

HABILITATIONS HTB - C18 510

RP 06

POSTES HTB CONSIGNATIONS POUR TRAVAUX

OBJECTIF : - Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en vue d'effectuer des consignations pour travaux sur des postes HTB ou HTB/HTA (ouvrages ou installations).

- Mettre en place les moyens de sécurité pour se prémunir des risques électriques, conformément à la réglementation en vigueur.

PUBLIC : TECHNICIEN D'EXPLOITATION - RESPONSABLE DE MAINTENANCE – SERVICE TECHNIQUE - MONTEURS HTB.

⌚ 21 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre
En délocalisé : nous consulter



RP 07**POSTES HTB - CHARGÉ DE TRAVAUX**

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en tant que Chargé de Travaux postes HTB, sur son rôle et ses responsabilités conformément à la NF C18 510 (installations) ou l'UTE C18 510-1 (ouvrages).

PUBLIC : PERSONNE DÉSIGNÉE PAR SON EMPLOYEUR EN VUE D'ASSURER LA FONCTION DE CHARGÉ DE TRAVAUX

 21 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre

RP 08 POSTE HTB - INTERVENANTS

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences pratiques sur la prévention des risques dans le cadre d'opérations au voisinage ou dans l'environnement de réseaux ou de postes HTB. Prendre les mesures pour s'en prémunir conformément à la réglementation en vigueur.

PUBLIC : PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN OU EXÉCUTANT EN HTB, MONTEUR ÉLECTRICIEN, TERRASSIER, CONDUCTEURS D'ENGINS,...

 14 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre

RECYCLAGES HABILITATIONS - C18 510

RP 44**ACTUALISATION OPÉRATIONS ÉLECTRIQUES HT/BT**

OBJECTIF : Actualiser les connaissances à la prévention des risques électriques lors de travaux électriques dans l'environnement ou au voisinage d'installations et d'équipements HTB/HTA et BT conformément à la réglementation en vigueur.

PUBLIC : TECHNICIEN DE MAINTENANCE - ELECTRICIEN – AGENT TECHNIQUE – TECHNICIEN D'EXPLOITATION.

 21 H

Groupe INTRA (6 à 8 personnes)

Site de St-Affrique

RP 46**POSTES HTB - ACTUALISATION-CONSIGNATION ET TRAVAUX**

OBJECTIF : Actualiser les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en tant que Chargé de consignation et (ou) de travaux d'un poste HTB dans le respect de la réglementation en vigueur.

PUBLIC : CHARGÉ DE CONSIGNATION HTB / BT ET/OU CHARGÉ DE TRAVAUX HTB / BT.

 14 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre

RP 47**POSTES HTB - ACTUALISATION CHARGÉ DE TRAVAUX**

OBJECTIF : Actualiser les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en tant que Chargé de travaux postes HTB et d'opérations départs BT, conformément à la réglementation en court.

PUBLIC : CHARGÉ DE TRAVAUX POSTES HTB.

 14 H

Site de St-Affrique : 1 session / trimestre

EXPLOITATION D'OUVRAGES HTA/BT

RP 11

EXPLOITATION D'OUVRAGES D.P. HTA/BT

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en vue d'exploiter des ouvrages de distribution publique HTA et BT dans le respect de l'FD 18 510-1 et des prescriptions d'exploitation du G.R.D.

PUBLIC : CHARGÉ D'EXPLOITATION – TECHNICIEN D'EXPLOITATION – CHARGÉ DE CONDUITE

⌚ 31 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre
En délocalisé : nous consulter

RP 16

CONSIGNATIONS HTA/BT

OBJECTIF : Acquérir les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en vue de réaliser des consignations de réseaux souterrains, aériens et de Postes HTA/BT , suivant les prescriptions d'exploitation du GRD. Prendre les mesures de sécurité afin de se prémunir des risques électriques, conformément au FD 18-510-1 et au CPP.

PUBLIC : CHARGÉ DE CONSIGNATION HTA/BT – TECHNICIEN D'EXPLOITATION.

⌚ 30 H

Site de St-Affrique : 1 session / semestre



RP 19

OUVRAGES HTA ET BT - MISE EN OEUVRE ET CONTRÔLE DES TERRES

OBJECTIF : - Acquérir les connaissances réglementaires et les techniques nécessaires à la mise en oeuvre des terres sur des ouvrages HTA et BT.
- Vérifier les résultats des contrôles réglementaires avant remise en exploitation ou lors de non-conformité.

PUBLIC : EXPLOITANT , AGENT TECHNIQUE, TECHNICIEN GRD.

⌚ 21 H

Groupe INTRA (6 à 8 personnes)
Site de St-Affrique : sur demande
En délocalisé : nous consulter

RP22

PERSONNEL DE MANŒUVRES - OUVRAGES HTA/BT

OBJECTIF : - Acquérir les compétences en vue d'effectuer des manœuvres d'exploitation, de consignation et de mises en sécurité sur des réseaux HTA/BT, dans le respect de l'UTE C18-510-1 et des procédures d'exploitation du G.R.D.
- Identifier les risques électriques liés aux opérations et s'en prémunir.

PUBLIC: TECHNICIEN D'INTERVENTION EXPLOITATION - CHARGÉ DE TRAVAUX – AGENT POLYVALENT.

⌚ 21 H

Groupe INTRA (6 à 8 personnes)
Site de St-Affrique : sur demande

RP 20**RACCORDEMENT ET MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE SUR UN RÉSEAU D.P.**

OBJECTIF : - Acquérir les compétences techniques et pratiques nécessaires au raccordement et à l'exploitation d'un Groupe Electrogène non couplable sur un réseau BT D.P., conformément aux prescriptions du GRD.
- Prendre les mesures de sécurité pour se prémunir des risques électriques conformément aux réglementations en vigueur.

PUBLIC : TECHNICIEN D'EXPLOITATION – MONTEUR DE RÉSEAUX.

 14 H

En délocalisé : nous consulter

RP 42**ACTUALISATION GROUPE ÉLECTROGÈNE SUR RÉSEAU D.P.**

OBJECTIF : - Actualiser les connaissances à la mise en oeuvre et au raccordement de Groupe Electrogène non couplable ou d'un TAPIR, suivant les réglementations en vigueur.
- Prendre les mesures pour se prémunir des risques électriques conformément à l'UTE C18-510-1.

PUBLIC : TECHNICIEN OU AGENT D'EXPLOITATION DÉJÀ FORMÉ.

 7 H

En délocalisé : nous consulter

RP 43**ACTUALISATION-CONSIGNATIONS RESEAUX AERIEN ET SOUTERRAINS HTA/BT**

OBJECTIF : - Actualiser les connaissances réglementaires et les compétences pratiques en vue d'effectuer des consignations sur des réseaux aériens et souterrains HTA et BT suivant les procédures d'exploitation du G.R.D.
- Prendre en compte les risques électriques afin de s'en prémunir conformément à l'UTE C18-510-1.

PUBLIC : CHARGÉ DE CONSIGNATION - AGENT TECHNIQUE - TECHNICIEN D'EXPLOITATION

 21 H

Site de St-Affrique : sur demande
En délocalisé : nous consulter

NOS MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS SUR NOS SITES

Nos installations pédagogiques sont conçues à l'échelle 1 et répondent aux réglementations en vigueur.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- 1 expert en exploitation HT/BT
- 1 expert en éclairage extérieur
- 5 formateurs référents de domaine
- 11 formateurs

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

- Pôle accueil
- Pôle comptabilité, RH
- Pôle qualité, coordination administrative

MISE À DISPOSITION LORS DE NOS FORMATIONS

- Outilage nécessaire aux thèmes pratiques
- Matériel de protection collectif
- Documentation réglementaire :
 - Normes : NF C18 510, NF C11 201, NF C17 200,...
 - UTE C18 510-1 (ouvrages)
 - CET BT
 - Fiches techniques TST BT - NFC 18 505 (IE)

NOS INSTALLATIONS INTÉRIEURES

- 12 salles de cours
- 4 réseaux souterrains HTA et BT
- 4 salles d'évaluations accessoires souterrains HTA et BT
- 1 atelier maintenance éclairage public (câblage, sources, appareillage, luminaires)
- 2 ateliers maintenance postes HTA-BT (transfos, cellules, TUR ou disjoncteurs)
- 3 ateliers terminal individuel et colonnes montantes
- 3 ateliers habilitation et module de base TST
- 1 show-room éclairage
- 2 ateliers TST batteries et installations industrielles

NOS INSTALLATIONS EXTÉRIEURES

- 1 poste HTB 63 Kv (exploitation, maintenance, consignation)
- 2 réseaux aériens HTA
- 6 réseaux aériens et branchements aéro-souterrains BT
- 3 réseaux éclairage public TST BT
- 2 réseaux éclairage public études et maintenance

CONTACT FORMATIONS

Site de St-Affrique,
Site de Montgiscard :

Tél. 05 65 98 23 30
contact12@isfme.fr

Site de Sarrians :

Tél. 04 90 65 36 50
contact84@isfme.fr



HÉBERGEMENT

SUR NOTRE SITE À SAINT-AFFRIQUE

Ouvert du lundi au vendredi midi.

Accueil possible le dimanche soir
à partir de 18h sans restauration.

SERVICES DISPONIBLES

- Chambres lits doubles
- Restauration - bar
- Espace détente
- Soirées à thèmes
- WIFI gratuit
- Billard, baby-foot, TV
- Piscine extérieure

OPTIONS DISPONIBLES

- Pension complète
- Demi-pension
- Nuit + petit déjeuner
- Déjeuner
- Dîner



CONTACT RÉSERVATION :



05 81 12 00 57



hebergement@isfme.fr

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'accès à nos formations est initié par l'employeur. Pour vos demandes en formation, contactez-nous par téléphone au 05 65 98 23 30 ou par courriel : contact12@isfme.fr.

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 72h. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.

Pour chaque demande de formation, notre Chargé de développement et Responsable des formations, Monsieur Jean-Louis CABRIT, prend en compte vos besoins et vos attentes, il vous proposera une formation au catalogue ou personnalisée. Un échange est essentiel pour préciser les modalités du déroulement de la formation, les objectifs, les compétences acquises, les prérequis indispensables.

La tarification de la formation sera définie sur le devis qui vous sera envoyé accompagné d'une fiche programme.

À réception du devis signé, l'équipe administrative prendra le relais pour l'organisation logistique et financière, notamment par l'envoi de la convention de formation (à retourner signée) et les convocations individuelles des participants (envoyées à minima 3 semaines avant le début de la formation).

Le délai d'accès aux formations tient compte de ces différentes étapes et formalités afin d'être accessible dans un temps minimum d'un mois avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ DES FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ISFME s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos équipes sont à votre écoute pour adapter les modalités pédagogiques et organisationnelles afin de favoriser l'inclusion et la réussite de chacun.

N'hésitez pas à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre Charte Handicap sur www.isfme.fr

Contact Référent Handicap : 05 65 98 23 20



NOS SITES



ISFME SAINT-AFFRIQUE

265, avenue Maurice Fournol
12400 Saint-Affrique
Tél. 05 65 98 23 30
contact12@isfme.fr



ISFME SARRIANS



228, avenue de l'Armée des Alpes
84260 Sarrians
Tél. 04 90 65 36 50
contact84@isfme.fr

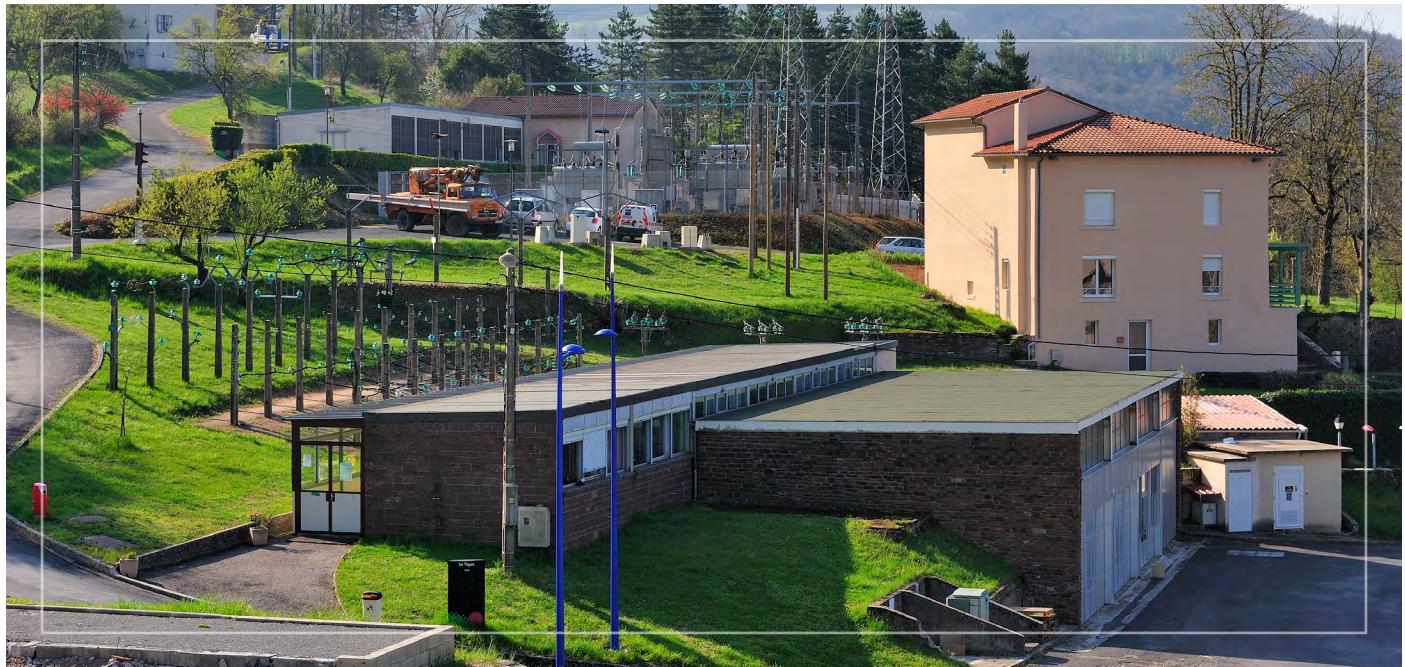
Imp. de la Briquetterie,
31450 Montgiscard

Tél. 05 65 98 23 30
contact12@isfme.fr

ISFME MONTGISCARD



Les sites sont ouverts du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.



ISFME

Se former avec énergie

SIÈGE SOCIAL
1 RUE HENRI MICHEL
12400 SAINT-AFFRIQUE
TÉL. 05 65 98 23 30

www.isfme.fr

